

Atelier « Modes de production et de consommation »

L'atelier a débuté par un exposé de Denis Pohl, du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, sur la contribution de la politique de produits à une société bas carbone à l'horizon 2050.

Les représentants des différents groupes membres du CFDD ont ensuite pris la parole à tour de rôle pour exposer leur point de vue et leurs attentes dans ce domaine.

Laurent Hellebaut ([Agoria](#)) a expliqué qu'Agoria représentait des entreprises directement en contact avec la directive écoconception. Le secteur estime que celle-ci est importante pour faire diminuer la consommation d'énergie et les impacts sur l'environnement. Il avait été estimé fin 2009 que cette législation pouvait entraîner une économie de 8 % dans la consommation d'électricité en 2020. La Commission européenne s'attend pour sa part à une économie de 400 millions de tonnes de CO₂ émises pour cette même date. M. Hellebaut a ajouté que ce texte portait non seulement sur l'électroménager (comme les frigos et les lave-vaisselle) mais également sur les moteurs électriques, les installations d'air conditionné,... L'approche de la directive est de plus efficace car elle permet de créer des mesures par type de produits et stimule la concurrence.

L'orateur a enfin souligné trois points plus négatifs :

- la directive vise les produits, alors que ceux-ci sont en général installés dans un système (par ex. des lampes installées dans un bureau → les économies ne seront optimales que si l'on analyse le système dans son ensemble, et pas uniquement les lampes prises isolément) ;
- la directive ne vise que les nouveaux produits, alors que le taux de remplacement est faible dans certains secteurs. L'impact ne sera donc que très progressif dans ces cas-là ;
- l'absence d'une surveillance efficace du marché (problème existant partout en Europe) → contrôle des produits et retrait du marché de ceux n'étant pas conformes.

Valérie Xhonneux ([IEW](#)) a souligné quelques principes à renforcer :

- il faut pousser le marché vers les produits les plus performants avec un calendrier précis ;
- il faut plus s'intéresser à la préservation des ressources naturelles → réparation, recyclage,...
- il est nécessaire de disposer de suffisamment d'informations sur l'état du marché pour évaluer l'évolution de celui-ci ;
- il est nécessaire de prendre en compte les impacts sociaux.

Mme Xhonneux a ajouté que cette politique devait être complétée au niveau national (politique de marchés publics durables, incitants fiscaux, information du consommateur,...). Le développement d'une nouvelle culture est par ailleurs nécessaire, ce qui nécessite notamment une remise en cause des messages véhiculés par la publicité. L'oratrice a de plus évoqué la question de l'éducation : les enfants étant les consommateurs de demain, ceux-ci doivent disposer des outils pour atteindre ces objectifs de réduction de la consommation d'énergie et les capacités pour les mettre en œuvre.

Philippe Cornelis ([CSC](#)) a souligné le fait que l'approche normative avait la préférence du milieu syndical en matière de politique de produits. En ce qui concerne le processus de consultation prévu dans la directive, celui-ci existe bel et bien mais le rapport de force y est inégal : un des acteurs a un intérêt considérable et dispose de plus de moyens que les autres, ce qui rend le processus lent et peu ambitieux. M. Cornelis a ajouté que l'analyse du cycle de vie était essentielle pour ne pas trop se

focaliser uniquement sur la consommation d'énergie. La directive écoconception est de plus un outil utile pour créer un *level playing field* mais diminuer notre niveau d'exigence n'est pas une option. La directive devrait donc permettre d'augmenter ce niveau.

L'orateur a encore ajouté que :

- le texte était faible en matière d'emploi ;
- la fracture énergétique pourrait augmenter : de l'argent public est ainsi investi pour favoriser l'efficacité énergétique dans les bâtiments, ce qui profite aux hauts revenus, et la même chose pourrait arriver avec la politique de produits ;
- la question de la « réparabilité » était très intéressante dans une optique de renouvellement des modes de consommation et que son potentiel en matière d'emplois (qui sembleraient de bonne qualité et non délocalisables) méritait d'être analysé ;
- il fallait modifier notre « rapport au neuf » : même si elle est souvent positive, l'innovation peut devenir un but en soi, ce qui n'est peut-être pas souhaitable.

Brigitte Gloire ([Oxfam](#)) a aussi insisté sur l'importance de l'aspect normatif ainsi que sur la nécessité de plus d'équité dans le partage des ressources. La politique de produits est importante mais elle ne s'occupe que de l'amont du processus, alors qu'il y a lieu de corriger le déséquilibre entre « surconsommation » et « sous-consommation ». Mme Gloire a noté qu'auparavant une certaine gestion de l'offre existait mais que, depuis la dérégulation, on assistait à une recherche systématique des prix les plus bas. On produit donc dans les pays où les ressources sont les moins chères et où le travail est bon marché. Il serait aussi nécessaire de se pencher sur la typologie des acteurs exploitant les ressources : une surface agricole de plusieurs centaines d'hectares peut ainsi être exploitée par un seul entrepreneur au Brésil alors que cette même surface peut faire vivre des centaines de personnes en Afrique. Le débat sur les SDG pourrait être une solution si l'équité dans l'usage des ressources est prise en compte.

L'oratrice a encore ajouté que :

- les politiques ne devraient pas autoriser la surexploitation des ressources ;
- les politiques devraient favoriser les acteurs qui utilisent sobrement les ressources ;
- une politique où les consommateurs sont de mieux en mieux informés est nécessaire ;
- il faut consommer moins, mieux et autrement.

L'atelier s'est terminé par quelques questions.

Q : En ce qui concerne l'obsolescence programmée, il semble y avoir une contradiction entre la demande pour une durée de vie plus longue des produits et le faible taux de renouvellement du parc de certains produits qui freine l'utilisation de nouveaux modèles plus économiques.

R : (L. Hellebaut) Les situations peuvent être très différentes car on parle de produits fort différents. Dans le débat sur l'obsolescence, on se focalise beaucoup sur les GSM et le matériel informatique, alors qu'il existe beaucoup d'autres produits.

Q : Quel est le rôle du consommateur ? Comment doit-il être informé ?

R : (B. Gloire) Il ne faut pas noyer le consommateur dans l'information. Il faut garder du bon sens, qui permet en général de faire les bons choix de consommation. Mais on ne devrait en tout cas pas faire de publicité pour des produits non durables.

Q : La directive écoconception prévoit la participation du public pour établir les normes. Ce système fonctionne-t-il bien ?

R : (D. Pohl) Les industriels tiennent les clés du débat. La Commission européenne fait appel à des consultants +/- indépendants mais le public plus large a peu à dire dans ce domaine.

(L. Hellebaut) La consultation nous semble organisée de façon transparente, car chacun peut faire des remarques sur les études réalisées. Mais c'est un fait que les textes sont en général techniquement lourds.

(Ph. Cornelis) Cela pose la question de l'organisation du dialogue sur des thèmes très techniques. Le problème existe mais la solution est difficile à trouver.

(V. Xhonneux) Il faut souligner qu'il n'existe pas de consultation des citoyens sur la direction que prend l'innovation, qui devrait répondre à de vrais besoins.

Q : On n'a parlé que du volet production et pas de la consommation. Il y a des recherches à faire en psychologie et sociologie pour influencer cela.

R : (D. Pohl) Les psychologues et les sociologues savent comment faire pour influencer les consommateurs pour les faire consommer plus mais pas pour les inciter à consommer moins.